

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 21 mai 2021</b>	<b>N° 2021-263</b>

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER  
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45  
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30  
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28  
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30  
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45  
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15  
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h  
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55  
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30  
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15  
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 17h10  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24  
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h  
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50  
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30  
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30  
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30  
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16  
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20  
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15  
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15  
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir  
de 13h15  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à  
partir de 16h05  
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à  
partir de 16h

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 21 mai 2021</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction de l'habitat et de la politique de la ville</b>	<b>N° 2021-263</b>

---

**Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) - Actions collectives - Subventions - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) fait partie des compétences obligatoires de Bordeaux Métropole depuis le 1er avril 2017. Il a pour objectif d'accorder des secours temporaires permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires.

La crise sanitaire a accru les demandes d'actions collectives sur le premier semestre 2021. Les opérateurs de la Métropole se sont mobilisés et ont dû adapter leurs pratiques, afin de soutenir les jeunes en difficulté.

Le FAJ est sollicité par des associations ou des établissements pour assurer des financements concernant des projets qui s'inscrivent dans une démarche de santé, d'insertion pour des jeunes précarisés ou en difficulté sociale et familiale avérée.

**1. Insertion des jeunes**

➤ **Mano**, est un projet de la mission locale de Bordeaux qui souhaite encourager la création de supports liés aux domaines du cinéma et de l'audiovisuel. L'objectif est de favoriser l'accès des jeunes dans ces secteurs peu accessibles. Une dizaine de bénéficiaires sont mobilisés. Ils ont pour projet de travailler dans ces métiers et plus largement dans le secteur culturel. L'action permet de mobiliser ces publics dans un travail de réflexion, d'écriture, de réalisation, de montage, encadrés par des professionnels, pour réaliser un court métrage. L'ensemble du processus de formation-crédation est prévu sur un volume de 20 ateliers de 3 heures.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 3 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 10 913 €.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2021
Budget global	10 913 €
% de participation de BM au titre du FAJ / Budget global	3 500 € soit 32,07 %
% de participation des autres financeurs / budget global	Conseil Régional : 3 000 € soit 27,49 %

	Ville de Bordeaux : 3 000 € soit 27,49 %  Mission Locale : 1 413 € soit 12.95 %
Charges de personnel / budget global	840 € soit 7,69 %

➤ **La Web radio**, est un projet porté par l'association mission locale Technowest. L'action a pour objectif d'offrir un espace de parole pour les jeunes et professionnels et d'être un relais d'information pour les 18/25 ans accompagnés par les missions locales. La web radio est un outil concret pour travailler sur les techniques liées à ces médias, développer des partenariats et construire un réseau.

Cette année, l'objectif est une montée en puissance des émissions car la structure commence à être sollicitée par les acteurs notamment sociaux du territoire. Par ailleurs, la priorité du projet est de permettre à plus de jeunes de participer (une dizaine de jeunes), par le biais du choix des contenus notamment. Les jeunes volontaires seront amenés à suivre une formation avec des professionnels de radio.

Bordeaux Métropole est sollicitée cette année pour un soutien financier de 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 29 200 €.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2020	Budget 2021
Budget global	22 600 €	29 200 €
% de participation de BM au titre du FAJ/ Budget global	5 000 € soit 22,13%	5 000 € soit 17,12 %
% de participation des autres financeurs / budget global	Organismes sociaux : 3 000 € soit 13,27 %  Communes : 3 000 € soit 13,27 %  Mission locale Technowest : 11 600 € soit 51,33 %	Organismes sociaux : 3 000 € soit 10,27 %  Communes : 3 000 € soit 10,27 %  Mission locale Technowest : 18 200 € soit 62,34 %
Charges de personnel / budget global	13 912 € soit 61,56 %	21 000 € soit 71,92 %

➤ **ENTR-AUTRES** : Entr-autres est une association d'insertion socio-professionnelle, ancrée dans l'innovation sociale et implantée sur la métropole de Bordeaux.

La mission de l'association est de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de faire leurs premiers pas dans le monde du travail.

La subvention du Fonds d'Aide aux Jeunes 2021 a pour objet de soutenir financièrement les jeunes décrocheurs en stage chez Entr'autres afin qu'ils puissent couvrir à minima leurs besoins de base, dans le cadre de l'ensemble des actions de médiation d'insertion sociale et professionnelle et de favoriser l'information, la coordination entre les différents acteurs agissant auprès de ces jeunes (Mission locale, foyer d'accueil et d'hébergement, structures médico-sociales ...).

Cette aide est répartie sur l'ensemble des 3 projets de l'association :

- réciprocité [vente en binôme de jus frais pressés],
- service Traiteur [cuisine aux normes professionnelles agréée par la Direction départementale de la protection des populations (DDPP)],
- auto'nomme [service de livraison des plats préparés en liaison froide à vélo].

Les missions de l'association prennent un intérêt encore plus fort au regard de la crise du COVID : les témoignages recueillis dressent le constat que ces jeunes déjà en situation de fragilité sont parmi les plus exposés à la baisse des offres de stage et à un isolement grandissant au regard de la situation économique.

Ce projet est une opportunité pour garantir à ces jeunes une première expérience professionnelle dans le respect des normes et réaffirmer la place de chacun dans ces temps incertains.

Pour 2021, l'association sollicite le soutien financier de Bordeaux Métropole à hauteur de 10 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 220 138 €.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2020	Budget 2021
Budget global	190 837 €	220 138 €
% de participation de BM au titre du FAJ/budget global	10 000 € soit 5,24%	10 000 € soit 4,54%
% de participation des autres financeurs / budget global	Etat politique de la ville : 9 500 € soit 4,98 %  Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) : 7 167 € soit 3,76 %  Région nouvelle Aquitaine : 27 000 € soit 14,15 %  Conseil départemental : 10 000 € soit 5,24 %  Ville de Bordeaux : 18 000 € soit 9,43 %  Aides privées : 35 554 € soit 18,63 %  Emploi aidé (ASP) : 11 616 € soit 6,09 %	Etat politique de la ville : 11 332 € soit 5,15 %  Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) : 7 167 € soit 3,25 %  Région nouvelle Aquitaine : 15 000 € soit 6,82 %  Bordeaux Métropole (fonds de réserve / fonds de soutien/ESS/Politique de la ville) : 12 000 € soit 5,45 %  Ville de Bordeaux : 23 000 € soit 10,45 %  Aides privées : 35 000 € soit 15,90 %

		Emploi aidé (ASP) : 8 176 € soit 3,71 %  Fonds d'urgence ESS : 8 000 € soit 3,63 %
Vente de produits finis	58 000 € soit 30,39 %	61 563 € soit 27,97 %
Autres produits de gestion courante (cotisations, dons, mécénat)	4 000 € soit 2,09 %	8 900 € soit 4,04 %
Reprise sur amortissement et provisions		20 000 € soit 9,09 %
Charges de personnel / budget global	119 316 € soit 62,52 %	137 728 € soit 62,56 %

## 2. Prévention

- **Union Bordeaux Nord associations prévention spécialisées (UBAPS) : Quartiers du Lac et du Grand Parc**

L'UBAPS travaille sur les différents quartiers de Bordeaux Nord, pour générer une mobilisation des jeunes sur différents projets en lien avec leur pouvoir d'agir.

Les équipes éducatives du Lac et du Grand-Parc souhaitent, au travers d'un séjour de trois jours à Cauterets destiné à la réalisation d'un clip de musique et des prises vidéos, favoriser les rencontres entre jeunes du Grand Parc et des Aubiers. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une dynamique globale d'accompagnement des pratiques artistiques et des rencontres entre jeunes des deux quartiers, afin d'éviter les problèmes, parfois dramatiques, liés aux provocations via les réseaux sociaux. L'objectif final étant pour l'UBAPS, d'aider à déconstruire les représentations de chacun et de permettre de développer des actions de prévention. Neuf jeunes de 18 à 21 ans sont concernés et partiront accompagnés d'un animateur de la Rock School Barbey et d'un vidéaste professionnel. Le choix de tourner un clip à la montagne est une façon aussi de sortir des « codes de la rue » et de tenter aussi de faire bouger les représentations des jeunes.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 2 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 4 055 €. Au regard des règles en vigueur, d'intervention des financeurs publics pour soutenir les initiatives associatives, Bordeaux Métropole pourra soutenir l'action pour un montant de 1 000€.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2021
Budget global	4 055 €
% de participation de BM au titre du FAJ / Budget global	1 000 € soit 24,66 %
% de participation des autres financeurs / budget global	Département : 1 155 € soit 28,48 % Association RockSchool Barbey : 400 € soit 9,86 %

% de participation restant à trouver pour l'UBAPS / budget global	1 500 € soit 37 %
Charges de personnel / budget global	555 € soit 13,68 %

➤ **Bruit du Frigo** : construction via un chantier participatif d'un aménagement réversible destiné à prévenir les conflits d'usage sur le quai des sports situé sur le parc Saint Michel à Bordeaux.

Cette association avec son équipe de constructeurs-médiateurs, réalise régulièrement avec des habitants volontaires, de petits aménagements éphémères ou pérennes. Les périodes de chantiers sont perçues par les habitants de ce quartier situé en politique de la ville, comme des événements à part entière, offrant une relation privilégiée avec les habitants. Dix jeunes du quartier Saint Michel vont donc être accompagnés par Bruit du Frigo dans le cadre d'un chantier qui se déroulera sur 2021 et trouveront donc un cadre d'apprentissage, soutenus par l'association de prévention spécialisée du Comité d'animation Lafontaine Kleber (CALK) et le centre d'animation du quartier Saint Michel.

Bordeaux Métropole est sollicitée cette année pour un soutien financier de 4 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 14 000 €.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2021
Budget global	14 000 €
% de participation de BM au titre du FAJ / Budget global	4 000 € soit 28,57 %
% de participation des autres financeurs / budget global	Etat (agence nationale de cohésion des territoires) : 6 000 € soit 42,86 %  Ville de Bordeaux 4 000 € soit 28,57 %
Charges de personnel / budget global	2 500 € soit 17,85 %

### 3. Santé

➤ **Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie (ANPAA)** devenue au 1er janvier 2021 Association Addictions France : programme Tendances alternatives festives (TAF)

Le programme TAF existe depuis 10 ans. Il consiste en la prévention et la réduction des risques sous forme de « maraudes » dans les rues. Le programme TAF est réalisé par des volontaires en service civique, encadrés par des professionnels de l'association Addiction France (coordinatrice, infirmière diplômée d'Etat et animateurs de prévention).

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020 avec les modifications horaires liées au couvre-feu, le dispositif est opérationnel les jeudis, vendredis et samedis de 14H30 à 18H30 au niveau :

- du tramway ligne B - traversée des communes de Pessac et Talence
- sur le secteur de Bordeaux centre, de la place de la victoire jusqu'aux quais de la rive

gauche (Platanes), en passant par toutes les places fréquentées par les jeunes de Bordeaux et sa Métropole

L'action permet la sensibilisation des jeunes avec la technique du « aller vers » en les questionnant sur leur santé en cette période de pandémie. Ceci permet aux équipes d'accrocher l'intérêt des jeunes et de mener des échanges bienveillants en lien avec leur mal-être psychologique, le confinement et leurs consommations diverses. Du matériel de réduction des risques est distribué en fonction des problématiques identifiées.

Chaque mois, plus de 350 jeunes sont abordés et sensibilisés, le public rencontré se situant principalement entre 14 et 25 ans.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 147 600 €.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2020	Budget 2021
Budget global	146 600 €	147 000 €
% de participation de BM au titre du FAJ / Budget global	20 000 € soit 13,64 %	20 000 € soit 13,60 %
% de participation des autres financeurs / budget global	Etat : 45 000 € soit 30,70% Agence régionale de santé (ARS) 47 000 € soit 32,06 % Ville de Bordeaux 20 000 € soit 13,64 % Agence du service civique 9 600 € soit 6,55 % Prestation de services : 5 000 € soit 3,41%	Etat : 35 000 € soit 23,80 % Agence régionale de santé (ARS) 46 000 € soit 31,30 % Ville de Bordeaux 20 000 € soit 13,60 % Agence du service civique : 9 600 € soit 6,54 % Pacte de Cohésion Sociale : 11 400 € soit 7,76 % Prestation de services : 5 000 € soit 3,40 %
Charges de personnel / budget global	103 975 € soit 70,92 %	113 720 € soit 77,36 %

➤ **Le Comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions (CEID)** : dans le cadre du dispositif mobile de prévention « Hangover café », l'association organise des tournées et des maraudes sur les lieux fréquentés par de jeunes métropolitains. Ce projet s'articule autour de différents objectifs :

1. offrir un espace de repos, d'évaluation et d'information,
2. proposer des prestations gratuites de réductions des risques et en cette période de pandémie sanitaire,
3. sensibiliser les jeunes via les maraudes en soirée après le couvre-feu,
4. organiser via les réseaux sociaux des campagnes de prévention et

d'information en direction des jeunes. En effet cette période particulière a fait émerger de nouveaux modes de consommation organisés via les « apéros virtuels » et un repli sur soi entraînant pour certains jeunes des consommations de produits divers.

Bordeaux Métropole est sollicitée cette année pour un soutien financier de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 128 480 €.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2020	Budget 2021
Budget global	133 441 €	128 480 €
% de participation de BM au titre du FAJ / Budget global	20 000 € soit 14,98 %	20 000 € soit 15,56 %
% de participation des autres financeurs / budget global	Ville de Bordeaux : 35 000 € soit 26,23 %  Aides privées : 8 441 € soit 6,33 %  Etat : 70 000 € soit 52,46 %	Ville de Bordeaux : 35 000 € soit 27,25 %  Aides privées : 3 480 € soit 2,70 %  Etat : 70 000 € soit 54,49 %
Charges de personnel / budget global	79 179 € soit 59,33 %	80 683 € soit 62,79 %

➤ **L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE de Bordeaux)** est un établissement public dont la mission première est de permettre à des jeunes les plus éloignés de l'emploi de s'inscrire dans une dynamique positive d'insertion. Depuis 2018, grâce à l'octroi d'une subvention FAJ, le centre a cofinancé la représentation de spectacles sur les addictions. Les projets ont connu beaucoup de succès auprès des participants.

En 2021, l'EPIDE souhaite sensibiliser les jeunes à toutes formes de violences. Pour cela, l'établissement souhaite mettre en place plusieurs actions autour de la violence :

5. Une formation aux agents de l'établissement en complément de diverses actions mises en place pour les volontaires afin de développer et / ou renforcer les compétences des professionnels de l'EPIDE dans la prévention et la prise en charge de situations d'agissements sexistes, de harcèlement ou de violences sexuelles.

6. Participation au programme de sensibilisation « la violence dans tous ses états » en collaboration avec l'association « Fenêtre sur... » qui propose du théâtre citoyen. La représentation de « la robe » sur le thème des violences faites aux femmes, suivie de débats sera l'outil de mise en marche du processus collectif. L'organisation d'ateliers viendra dans un second temps pour synthétiser le travail de l'ensemble du programme par la mise en forme des réflexions et solutions sous forme de scénettes.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 5 200 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 35 473 €.

## Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2020	Budget 2021
Budget global	Aucune demande en 2020	35 473 €
% de participation de BM au titre du FAJ / Budget global	-	5 200 € soit 14,66 %
% de participation des autres financeurs / budget global	-	Conseil Régional : 17 800 € soit 50,18%  EPIDE : 12 473 € soit 35,16%
Charges de personnel / budget global	-	-

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** la loi du 7 août 2015, portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

**VU** l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la délibération n°2017-181 du 17 mars 2017 prévoyant la prise de compétence de la Métropole en matière de Fonds d'aide aux jeunes (FAJ),

**VU** les demandes de subvention formulées par les associations Mission locale Technowest, Mission locale de Bordeaux, l'association Entr'autres, l'association Union de Bordeaux-nord des associations de prévention spécialisée (UBAPS), l'association Bruit du Frigo, le comité d'information et d'étude sur les drogues (CEID), l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie devenue association addictions France et l'établissement EPIDE,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** Bordeaux Métropole au titre de sa compétence fonds d'aide aux jeunes participe au financement d'actions collectives pour les jeunes de 18 à 25 ans révolus,

### **DECIDE**

**Article 1 :** d'octroyer les subventions au titre du Fonds d'aide aux jeunes pour les actions collectives du premier semestre 2021 aux porteurs de projets pour un montant total de 68 700 €,

**Article 2 :** d'imputer les dépenses correspondantes, soit 63 500 € sur le budget principal 2021 – chapitre 65, compte 65748, fonction 424,

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante soit 5 200 € sur le budget principal 2021-

chapitre 65, compte 657381, fonction 424 pour l'EPIDE,

**Article 4 :** d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte afférent à l'exécution de la présente décision.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>31 MAI 2021</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>31 MAI 2021</b>	le Vice-président,
	Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU